

Erratum relatif au mémoire de Serdar Kenc

Titre de Mémoire : La violence de la loi et le problème de la justice

Page 14 : nous ajoutons une note de bas de page à la fin de la phrase suivante « En effet, elle n'est pas simplement un moyen, elle est au contraire la créatrice de droit. », Daniela Lapenna, *Le pouvoir de vie et de mort, Souveraineté et peine capitale*, PUF, 2011, p.137-138. ».

Page 14 : nous ajoutons deux références à une note de bas de page 21 comme suit : « Derrida, *op.cit.*, p.34 ». Cf. Lapenna, *op.cit.*, p.143.

Page 29 : nous ajoutons une note de bas de page à la fin de la phrase suivante : « La violence divine ne fonde ni conserve le droit. Elle vise exactement à destitution de la souveraineté du droit, c'est-à-dire la violence divine. », Agamben, *op.cit.*, p.75.

Page 40 : nous ajoutons une note de bas de page à la première phrase du paragraphe dernier comme suit : « Derrida, *op.cit.*, p.34. ».

Page 60 : Nous faisons une correction sur la note de bas de page 221 comme suit : « En ce sens, comme G. Borradori le fait remarquer, le terrorisme est dépourvu de la projection d'avenir et d'un intérêt dans la perfectibilité du présent. C'est ainsi que le terrorisme n'a aucune idée de la justice. ».